



HAL
open science

Une plaque en alliage cuivreux au nom du premier prophète Menkheperrê et du prêtre Horemakhbit

Nadia Licitra

► **To cite this version:**

Nadia Licitra. Une plaque en alliage cuivreux au nom du premier prophète Menkheperrê et du prêtre Horemakhbit. *Revue d'égyptologie*, 2016, 67, p. 33-50. 10.2143/RE.67.0.3237105 . hal-02869952

HAL Id: hal-02869952

<https://hal.science/hal-02869952v1>

Submitted on 16 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE PLAQUE EN ALLIAGE CUIVREUX AUX NOMS DU PREMIER PROPHÈTE MENKHÉPERRÊ ET DU PRÊTRE HOREMAKHBIT

[Pl. II-III]

PAR

NADIA LICITRA

UMR 8167 Orient et Méditerranée, Paris IV-Sorbonne – PARIS

En mai 2012, sur le site du Trésor de Chabaka à Karnak, une plaque en alliage cuivreux¹ a été mise au jour sur le sol de la cour méridionale du bâtiment². Lors de la découverte, les surfaces de cet artefact étaient entièrement recouvertes d'une épaisse (2-3,5 mm) couche d'oxydation verdâtre³ (pl. II). Celle-ci a pu être intégralement retirée au cours de la restauration menée en 2013 : il a ainsi été possible de constater que l'objet, portant des représentations du pieu sacré d'Amon et de la barque *Ouserhat*, ainsi que des inscriptions finement gravées sur les deux faces, était intact et en excellent état de conservation. L'inscription, mentionnant le premier prophète d'Amon Menkhéperrê et le « supérieur de l'autel dans Ipet-sout » et « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » Horemakhsbit, permet de dater la plaque de la XXI^e dynastie. Si la fonction de cet objet demeure hypothétique, il livre néanmoins d'intéressantes indications, notamment d'ordre généalogique⁴.

Description

La plaque, approximativement rectangulaire (245 × 70-74 × 3,5-5 mm), présente les extrémités supérieure et inférieure convexes, alors que les côtés plus longs sont légèrement concaves.

¹ L'objet porte le numéro d'inventaire 178-365. Il est actuellement stocké dans le magasin Sheikh Labib B de Karnak.

² La fouille du Trésor de Chabaka à Karnak est un projet de l'UMR 8167 (université Paris IV-Sorbonne) mené avec le concours du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak (CFEETK). La restauration de la plaque a pu être réalisée grâce à une aide financière du Labex Resmed. Il m'est agréable de remercier M. Ibrahim Soliman, alors directeur des temples de Karnak et Louqsor, et M. Amin Ammar, directeur des temples de Karnak, pour les facilités de travail accordées au cours de la mission d'étude 2013. Pour les résultats des campagnes 2008-2015 : N. Licitra, *Le Trésor de Chabaka, 1 – (2008-2015), Travaux du CFEETK* (en préparation).

³ En raison de l'état d'oxydation de la pièce, un long et méticuleux nettoyage mécanique effectué au scalpel et à la micro-meuleuse a été nécessaire : la restauration a été réalisée par Hassan Mohammed Ahmed (IFAO).

⁴ Au cours des recherches effectuées dans le cadre de cette étude, j'ai pu bénéficier des conseils et des remarques des MM. Frédéric Payraudeau, Olivier Perdu et Günter Vittmann : qu'ils soient ici remerciés.

Sur une face (fig. 1 et pl. III) figure une reproduction du pieu sacré d'Amon⁵ constitué d'une tête de bélier placée sur une hampe : au-dessus d'une ligne horizontale matérialisant le sol, l'enseigne amonienne est dressée sur un socle rectangulaire. À la hampe, fine et longue, vraisemblablement en bois⁶, est noué un ruban dont les deux extrémités retombent derrière elle. Une ligne oblique part de l'extrémité supérieure de la hampe et rejoint le socle⁷. À l'extrémité supérieure du bâton est fixée une tête de bélier parée d'un collier-*ousekh* et sommée d'un disque solaire avec uræus coiffé d'une couronne hathorique⁸. Cette partie de l'étendard était probablement réalisée en métal⁹ ou peut-être, comme certains cas le montrent, en bois silicifié¹⁰.

Devant la tête de bélier une courte inscription précise l'identité de l'enseigne :



[¹] *Jmn-R' p3 mdw šps*

[¹] « Le pieu sacré, Amon-Rê »

⁵ Pour une présentation générale des étendards divins : M. Seidel, « Götterstäbe », *LÄ* II, 1977, 711-713. La référence principale pour les étendards amoniens demeure : B. Van de Walle, « Le pieu sacré d'Amon », *ArOr* 20 (1952), p. 111-135.

⁶ Voir, à ce propos, le fragment d'un bâton en bois fossilisé, au nom de Ramsès II, qui pourrait correspondre à la hampe d'un pieu amonien et dont la hauteur originelle a été estimée entre deux et trois mètres : M. Gabolde, « Une enseigne sacrée d'Amon du Ramesseum au Musée des Beaux-Arts de Lyon ? », *Memnonia* 3 (1992), p. 25-39.

⁷ Nous ne pouvons pas préciser la nature de cet élément adossé à la hampe qui ne figure pas dans les représentations habituelles des pieux divins. S'agirait-il d'un support servant à améliorer la stabilité de l'étendard sur le socle ?

⁸ Sur ce type d'étendard la tête de bélier peut être dépourvue du collier et surmonter, en revanche, une fleur de lotus ; voir à ce propos : M.-L. Ryhiner, « Compte rendu de H. Schlögl, *Der Sonnengott auf der Blüte. Eine ägyptische Kosmogonie des Neuen Reiches*, *AegHelv* 5, Genève, 1977 », *BiOr* XXXVII (1980), p. 40, ainsi que la représentation du pieu sacré d'Amon dans la tombe d'Amenemhab (TT 44) : H. H. Nelson – U. Hölscher – S. Schott, *Work in Western Thebes, 1931-33* (*OIC* 18), 1934, p. 50 et fig. 21 ; H. el-Saady, *The Tomb of Amenemhab N° 44 at Qurnah. The Tomb-chapel of a Priest carrying the shrine of Amun*, 1996, p. 16-17 et pl. 9-10. L'association de la tête de bélier et de la fleur de lotus se retrouve aussi sur la tête de proue de la barque portative d'Amon représentée dans le temple de Séthi I^{er} à Abydos : Chr. Karlshausen, *L'iconographie de la barque processionnelle divine en Égypte au Nouvel Empire* (*OLA* 182), 2009, p. 159 et n. 24, p. 206-209 et pl. 18. Des amulettes figurant une tête de bélier sortant d'une fleur de lotus pourraient être des représentations du pieu sacré d'Amon : A. Masson, « Le quartier des prêtres du temple de Karnak : rapport préliminaire de la fouille de la Maison VII, 2001-2003 », *CahKarn* 12 (2007), p. 613 et pl. XXX, n° 6 (7066.11).

⁹ Une tête de bélier en bronze, coiffant le disque solaire et le double uræus au nom du roi Tanoutamon [M. Baud (dir.), *Méroé. Un empire sur le Nil* (cat. d'expo. Paris, musée du Louvre, 26 mars-6 septembre 2010), 2010, p. 233-235, n° 305], a été interprétée comme une tête de poupe ou de proue d'une barque sacrée. Néanmoins, le système d'accrochage postérieur pouvant aussi convenir à un bâton en bois, il pourrait s'agir de l'effigie d'un pieu sacré : O. Perdu, communication personnelle.

¹⁰ Une tête de bélier en bois silicifié conservée au Museum of Fine Arts de Boston (n° 03.1557) et datée de la XXV^e dynastie pourrait avoir appartenu à une enseigne sacrée. Elle est dotée de deux emboîtures : l'une se trouve sur le sommet de la tête (vraisemblablement pour l'insertion du disque solaire), l'autre, constituée de deux cavités situées à sa base, devait permettre l'accrochage à un support, peut-être le bâton du pieu sacré : <http://www.mfa.org/collections/object/rams-head-131798>, consulté le 8 juillet 2016.

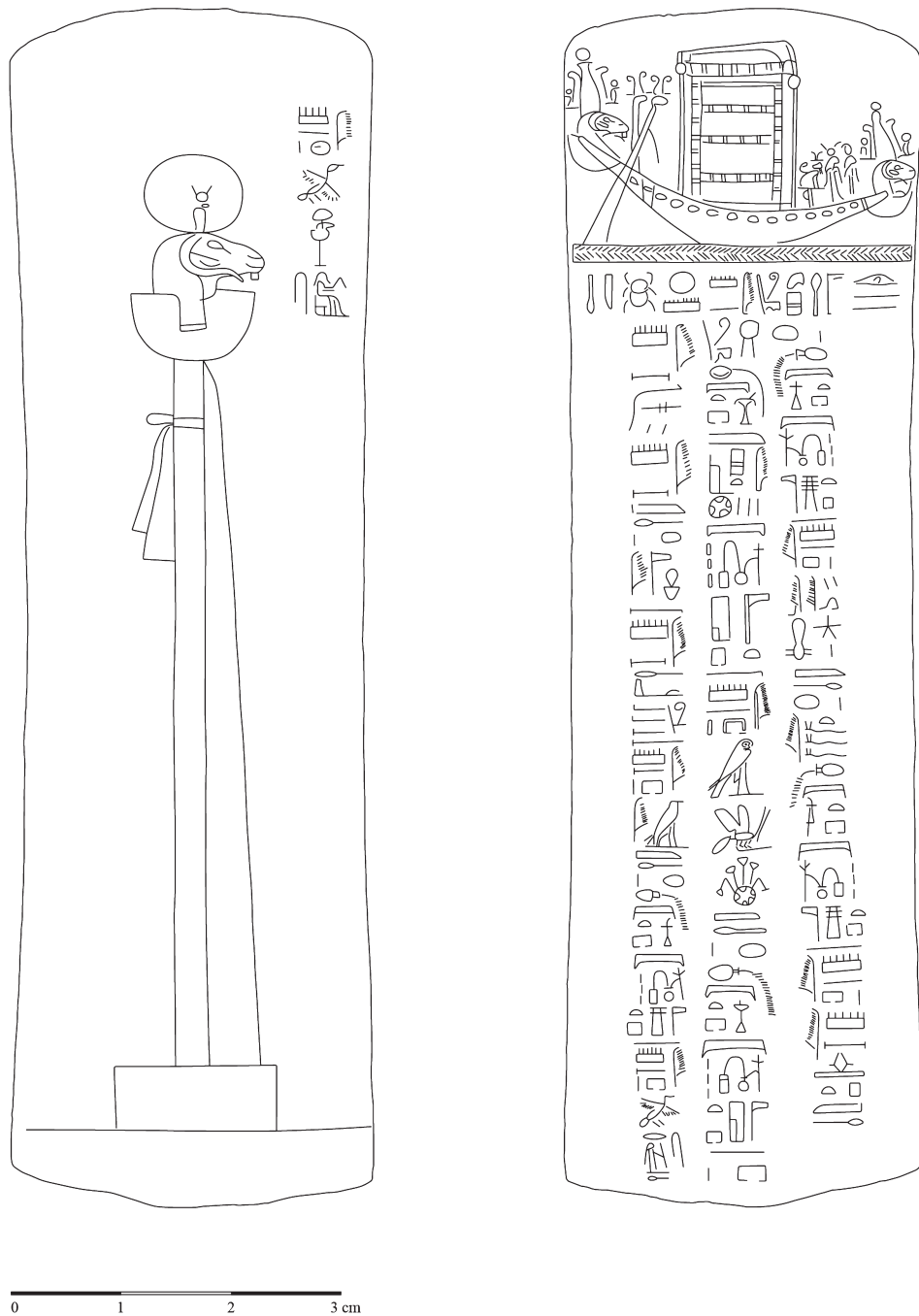


Fig. 1. Fac-similé (d'après photo) de la plaque en alliage cuivreux. Éch. 1/1,5 (© N. Licitra).

Les plus anciennes attestations d'un culte voué à l'étendard d'Amon datent du Nouvel Empire¹¹ quand, à partir du règne de Thoutmosis IV, ou plus probablement d'Amenhotep II¹², apparaît un nouveau type de statue représentant les souverains ou des particuliers debout, tenant contre l'épaule un étendard divin¹³. C'est à l'époque ramesside que les sources nous font connaître l'existence d'une prêtrise vouée au culte de cette enseigne¹⁴ dont l'offrande quotidienne était assurée par les revenus des terres et du bétail qui lui avaient été attribués en dotation¹⁵.

Le pieu sacré était vraisemblablement une image processionnelle : rappelons, à ce propos, l'inscription de la statue d'Amenmès (JE 87194), « directeur des travaux du pieu sacré d'Amon, roi des dieux » sous le règne de Ramsès III, mentionnant la mise en œuvre, à l'initiative de ce personnage, d'un pavois à deux brancards pour le transport de l'enseigne, auparavant portée par un seul prêtre¹⁶. Les étendards divins, habituellement entreposés dans le sanctuaire, à côté de la barque¹⁷, accompagnaient cette dernière dans ses déplacements lors de fêtes processionnelles : sur les reliefs ils sont généralement représentés sous la barque portable, placée à l'intérieur de la cabine de l'*Ouserhat*¹⁸.

Sur l'autre face de la plaque, dans la partie supérieure, figure une image de l'*Ouserhat* d'Amon¹⁹, utilisée lors des sorties processionnelles du dieu sur le Nil : au-dessous de celle-ci, deux lignes horizontales encadrant un motif en épi matérialisent l'eau du fleuve.

¹¹ B. Van de Walle, « Le pieu sacré d'Amon », *ArOr* 20 (1952), p. 125-128, 132. Se référer également à H. Satzinger, « Der Heilige Stab als Kraftquelle des Königs. Versuch einer Funktionbestimmung der Ägyptischen Stabträger-Statuen », *JKSW* 77 (1981), p. 18-20.

¹² M. Eaton-Krauss, « Concerning Standard-Bearing Statues », *SAK* 4 (1976), p. 70.

¹³ Pour les statues porte-enseigne en général : H. Satzinger, *op. cit.*, p. 9-43 ; C. Chadeffaud, *Les statues porte-enseignes de l'Égypte ancienne (1580-1085 avant J.-C.)*. Signification et insertion dans le culte du Ka royal, 1982, ainsi que le compte rendu de cet ouvrage fait par R. A. Caminos dans *JEA* 72 (1986), p. 216-221 ; C. Chadeffaud, « Stabträgerstatuen », *LÄ* V, 1984, 1224-1232 ; H. Sourouzian, *Les Monuments du roi Merenptah (SDAIK 22)*, 1989, p. 89-91.

¹⁴ A. Gasse, « Seramon, un membre du clergé thébain de la XXI^e dynastie », *RdE* 34 (1982-1983), p. 57 et note 23. Des membres de cette prêtrise sont encore attestés à l'époque saïte : H. De Meulenaere, « Une statuette égyptienne à Naples », *BIFAO* 60 (1960), p. 121 et 128. À ces documents, il faut rajouter les scellés de prêtres en rapport avec le culte du pieu sacré découverts dans la maison VII du quartier des prêtres de Karnak : A. Masson, « Le quartier des prêtres du temple de Karnak : rapport préliminaire de la fouille de la Maison VII, 2001-2003 », *CahKarn* 12 (2007), p. 615-616 et pl. X, n^{os} 2-5.

¹⁵ A. Gasse, *op. cit.*, p. 57-58.

¹⁶ *KRI* V, 416:5-6 ; A. Hamada, « Statue of the Fan-Bearer *Imn-ms* », *ASAE* 47 (1947), p. 19 et A. H. Gardiner, « The Founding of a Delta Town in the Twentieth Dynasty », *JEA* 34 (1948), p. 21-22.

¹⁷ J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXIII^{mes} dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon (OLA 32)*, 1989, p. 254 et B. Van de Walle, *op. cit.*, p. 111-112, 119.

¹⁸ B. Van de Walle, *op. cit.*, p. 111-119 ; H. Satzinger, *op. cit.*, p. 20, 26 et fig. 11 et 13 ; Chr. Karlshausen, *op. cit.*, p. 250-251.

¹⁹ On trouve une description de l'*Ouserhat* construite par Ramsès III dans le papyrus Harris : P. Grandet, *Le Papyrus Harris I (BM 9999) (BdE 109/1-2)*, 1994, vol. I, p. 230 (7,5) et vol. II, p. 38-39, note 151.

En dépit des dimensions réduites de l'image, la barque est représentée de manière détaillée. La coque, asymétrique, présente la poupe plus haute que la proue. Une série de cercles suivant la courbe de la coque matérialise les extrémités des longerons, les poutres transversales supportant le pont, au-dessous du bastingage²⁰. Aux extrémités de la barque sont fixées les deux égides à tête de bélier, caractéristiques de l'*Ouserhat*, sommées d'une couronne-*atef*²¹. Au milieu de l'embarcation se trouve la cabine-naos au toit bombé, incliné vers l'arrière, dont la forme évoque la chapelle *per-our*²². L'intérieur du naos n'est pas visible.

Les deux figures anthropomorphes à l'avant de la chapelle-naos peuvent être aisément identifiées aux déesses Maât et Hathor, suivies du sphinx androcéphale dressé sur un pavois²³.

À la poupe, le gouvernail est constitué d'un mâtèreau vertical, fixé au pont, et d'une rame oblique, liée à ce dernier, dont l'extrémité inférieure est plongée dans l'eau ; la corde utilisée par le timonier pour diriger la rame pend de celle-ci. Un détail doit être mis en évidence : les extrémités supérieures du mâtèreau et de la rame se terminent probablement par deux têtes de bélier, chacune sommée d'une couronne-*atef*, au lieu des têtes de faucon habituellement représentées au Nouvel Empire²⁴.

Au-dessous de l'*Ouserhat* est gravée une ligne d'inscription :



[1] *Jr(t).n hm-ntr tpy n Jmn Mn-hpr-r m3 hrw*

[1] « Fait par ^a le premier prophète d'Amon Menkhéperré, justifié ^b. »

a) Pour le redoublement du *n* de la forme relative à la Troisième Période intermédiaire : K. Jansen-Winkel, *Text und Sprache in der 3. Zwischenzeit. Vorarbeiten zu einer spätmittelägyptischen Grammatik* (ÄAT 26), 1994, p. 93-95.

b) Comme nous le verrons, tous les personnages cités sur la plaque sont qualifiés de « justifié », épithète désignant habituellement le défunt. Dans certains cas, toutefois, cet attribut est employé pour des personnes encore en vie comme souhait d'une vie heureuse après la mort : H. Brunner, « Ma'a-cheru », *LÄ III*, 1979, 1107-1110. Sur certains types de documents, visant à garantir aux descendants les droits de

²⁰ D. Jones, *Boats*, 1995, p. 49, 77 et fig. 67, n° 3 ; B. Landström, *Ships of the Pharaohs. 4000 Years of Egyptian Shipbuilding*, 1970, p. 146-147, n° 9. Ces traverses sont habituellement à section rectangulaire, mais, dans certains cas, elles sont sculptées en forme de tête humaine, comme par exemple dans la représentation de la barque royale remorquant l'*Ouserhat* pendant la fête d'Opet sur le mur extérieur ouest du temple de Ramsès III à Karnak : Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak – Vol. 2. Ramses III's Temple Within the Great Inclosure of Amon. Part II and Ramses III's Temple in the Precinct of Mut* (OIP 35), 1936, pl. 87-88. Il s'agit d'un détail très souvent présent dans l'iconographie, cf., à titre d'exemple : J.-L. Bovot, *Rendre visite aux Dieux. Pèlerinage au temps de l'Égypte pharaonique* (cat. d'expo. Puy-en-Velay, Hôtel-Dieu, 6 juillet - 11 novembre 2013), 2013, p. 69, n° 31.

²¹ Pour une discussion sur les égides de la barque portative d'Amon, similaires à celles de l'*Ouserhat* : Chr. Karlshausen, *op. cit.*, p. 159-166, 169-172.

²² *Ibid.*, p. 198 et n. 205, p. 283.

²³ Ces mêmes personnages sont présents sur la barque portative : *ibid.*, p. 181-187.

²⁴ Les têtes de faucon renvoient vraisemblablement à Horus en tant que timonier de la barque solaire : *ibid.*, p. 177-178.

succession à une fonction, l'épithète accompagne les noms de toutes les personnes mentionnées, qu'elles soient décédées ou encore en vie. L'attribut « anticipe », dans ce cas, la qualité à laquelle ils parviendront en vertu de la durée de vie de l'objet, destiné à perdurer après leur mort. À propos de l'« anticipation intentionnelle » : J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose Intendant du Domaine d'Amon sous le Pontificat de Pinedjem II (MRE 5)*, 1986, p. 65-66 et 364-365. L'emploi de cette épithète pour tous les personnages cités sur la plaque n'implique donc pas nécessairement qu'elle ait été réalisée après la mort de Menkhéperrê et d'Horemakhbit (*infra*).

Sous la première ligne d'inscription, trois colonnes de texte comprennent le nom et le titre du prêtre-*ouâb* Horemakhbit, ainsi que de cinq de ses ancêtres : la généalogie débute sur la colonne du milieu, se poursuit sur celle de gauche et se termine sur celle de droite.



[1] *Jn(t).n (?) w'b hry h3w.t m Jp.t-s.wt hry sš.w hw.t-ntr n pr-Jmn Hr-(m-)3h-bjt m3° hrw s3 w'b hry h3w.t hry sš.w hw.t-ntr n pr-[2]Jmn Ns-Jmn m3° hrw s3 jt-ntr n Jmn '3 n mw n pr-Jmn Hr m3° hrw s3 w'b hry h3w.t hry sš.w hw.t-ntr n pr-Jmn P3-sr m3° hrw*



[3] *s3 w'b hry h3w.t hry sš.w hw.t-ntr n pr-Jmn Jy-mj-sb3 m3° hrw s3 jt.w w'b hry h3w.t hry sš.w hw.t-ntr n pr-Jmn Jmn-htp m3° hrw*

[1] « Apporté (?)^a par le prêtre-*ouâb*^b, supérieur de l'autel^c dans Ipet-sout, supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon Hore(m)akhbit, justifié, fils du prêtre-*ouâb*, supérieur de l'autel, supérieur des scribes du temple du domaine [2] d'Amon Nesamon, justifié, fils du père divin d'Amon, chef de l'eau^d du domaine d'Amon Hori^e, justifié, fils du prêtre-*ouâb*, supérieur de l'autel, supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon Paser, justifié,^[3] fils du prêtre-*ouâb* supérieur de l'autel, supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon Iymiseba, justifié, fils de leur ancêtre^f le prêtre-*ouâb*, supérieur de l'autel, supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon Amenhotep, justifié. »

a) La lecture du premier signe de la première colonne d'inscription est problématique. Constitué d'un élément circulaire surmontant deux traits obliques, son identification avec un signe hiéroglyphique (ou plusieurs) en particulier n'est pas aisée. Alors que tous les autres signes de l'inscription sont facilement reconnaissables, celui-ci ne semble pas avoir été correctement compris par le graveur. De nombreuses possibilités de lecture ont été prises en considération bien que, après une analyse attentive, elles aient dû être écartées car incompatibles avec le contexte. On peut éventuellement proposer un rapprochement avec

le signe W 25 : néanmoins, le caractère approximatif de cette graphie et l'absence d'un parallèle valable nous retiennent d'accepter sans réserve la possibilité qu'il s'agisse du verbe *jnj*.

La difficulté montrée par le graveur en ce point de l'inscription pourrait également indiquer qu'il a été confronté à une graphie peu courante. Dès lors, la possibilité qu'il s'agisse d'une graphie inspirée d'un modèle hiératique pour le verbe *hmk* « offrir, donner » a été évoquée²⁵. Dans le papyrus Wilbour, en effet, il est possible d'observer, à plusieurs reprises, l'emploi d'une graphie particulière pour ce verbe combinant les signes U 36 et D 28²⁶ (*hm-k3*) : le signe gravé sur la plaque pourrait éventuellement correspondre à une déformation de ce modèle hiératique.

b) Contrairement aux prophètes, les prêtres-*ouâb* du temple de Karnak, n'ayant pas été initiés, n'étaient pas autorisés à accéder à l'Akhmenou, où se trouvaient les « images véritables²⁷ » du dieu. Ils assuraient, en revanche, le culte journalier et participaient aux sorties processionnelles de la barque divine : lors de ces fêtes, ils étaient préposés au portage de la barque portative, des étendards divins et du matériel sacré nécessaire au bon déroulement de la procession : H. Kees, « Wëbpriester der 18. Dynastie im Trägerdienst bei Prozessionen », *ZÄS* 85 (1960), p. 45-56. Pour la distinction entre prêtres-*ouâb* et prophètes : J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXIII^{mes} dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon (OLA 32)*, 1989, p. 251-254.

c) *h3w.t* (*Wb* III, 226, 11-16) est le terme qui définit génériquement l'« autel » d'un temple : J. Quaegebeur, « L'autel-à-feu et l'abattoir en Égypte tardive », dans J. Quaegebeur (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East (OLA 55)*, 1993, p. 341. Le « supérieur de l'autel » devait assurer le bon déroulement de l'offrande quotidienne et présidait vraisemblablement à la redistribution de celle-ci entre les membres du personnel du temple. Un graffito au nom d'Iymiseba, ancêtre d'Horemakhbit et « supérieur de l'autel », gravé dans la Quadjyt du temple d'Amon, commémore une disposition prise par ce personnage concernant précisément la répartition de l'offrande²⁸ (cf. *infra*).

d) Ce titre est attesté au Nouvel Empire sur une statuette en calcaire découverte à Deir-Rifa²⁹, ainsi que sur un fragment de stèle en calcaire³⁰, les deux au nom de Houy, « chef de l'eau » dans le Ramesseum sous Ramsès II. Le titre est celui d'un responsable de l'irrigation : A. Gasse, *Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon, XX^e-XXI^e dynasties, à la lumière des papyrus Prachov, Reinhardt et Grundbuch (avec édition princeps des papyrus Louvre AF 6345 et 6346-7) (BdE 104)*, 1988, p. 145, 149 et note 9 ; p. 165 et p. 217- 218 en particulier.

e) Bien que la graphie de l'oiseau employée pour désigner le nom du père de Nesamon présente des ressemblances avec le signe du vautour 3 (G1), l'identification avec le signe du faucon *Hr* (G5) nous semble devoir être préférée en raison de la fréquence, à cette époque, du prénom Hori.

f) *Wb* I, 141, 16. L'expression semble indiquer qu'Amenhotep était considéré par son descendant Horemakhbit comme l'aïeul fondateur de cette branche familiale.

²⁵ D. Valbelle, communication personnelle.

²⁶ A. H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus. Vol. I: Plates*, 1941, 17, 11 ; 18, 7 ; 26, 33 ; 27, 44 ; 30, 25 ; 31, 8 ; 31, 21 ; 37, 25 ; 42, 7 ; 48, 9 ; 49, 7 ; 56, 46 ; 60, 22 ; 61, 2 ; 61, 38 ; 77, 10 ; 90, 27 ; *id.*, *The Wilbour Papyrus. Vol. II: Commentary*, 1948, p. 111-113 et D. Meeks, *op. cit.*, p. 626.

²⁷ J.-M. Kruchten, *op. cit.*, p. 254.

²⁸ *KRI* VI, 543, 15-544, 5 et E. Frood, « Horkhebi's Decree and the Development of Priestly Inscriptional Practices in Karnak », dans L. Bareš – F. Coppens – K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition. Social and Religious Development of Egypt in the First Millennium BCE, Proceedings of an International Conference Prague, September 1-4, 2009*, 2010, p. 117-119 et fig. 4-5.

²⁹ *KRI* III, 364, 15 ; A. Bey Kamal, « Rapport sur les fouilles exécutées dans la zone comprise entre Déirout au nord et Déir-el-Ganadlah, au sud », *ASAE* 14 (1914), p. 69, n° 9.

³⁰ *KRI* III, 365, 3 ; A. Bey Kamal, « Fouilles à Dara et à Qoçêr el-Amarna », *ASAE* 12 (1912), p. 136, n° III.

La généalogie d'Horemakhbit

La généalogie gravée sur la plaque recense le nom de cinq ancêtres du prêtre-*ouâb*, « supérieur de l'autel dans Ipet-sout » et « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » Horemakhbit et permet, pour la première fois, d'établir un lien entre celui-ci et Iymiseba, le propriétaire de la tombe TT 65 ayant occupé les mêmes fonctions que son descendant, sous le règne de Ramsès IX.

Trois des six personnages mentionnés, Nesamon, Hori et Paser, ne peuvent être rattachés à d'autres documents. Plusieurs sources, en revanche, nous renseignent sur la carrière et les liens familiaux d'Horemakhbit, d'Iymiseba et d'Amenhotep : le croisement des données fournies par celles-ci avec la généalogie indiquée sur la plaque permet de reconstituer cette branche familiale sur neuf générations, depuis le règne de Ramsès III jusqu'à la fin de la XXI^e dynastie (fig. 2).

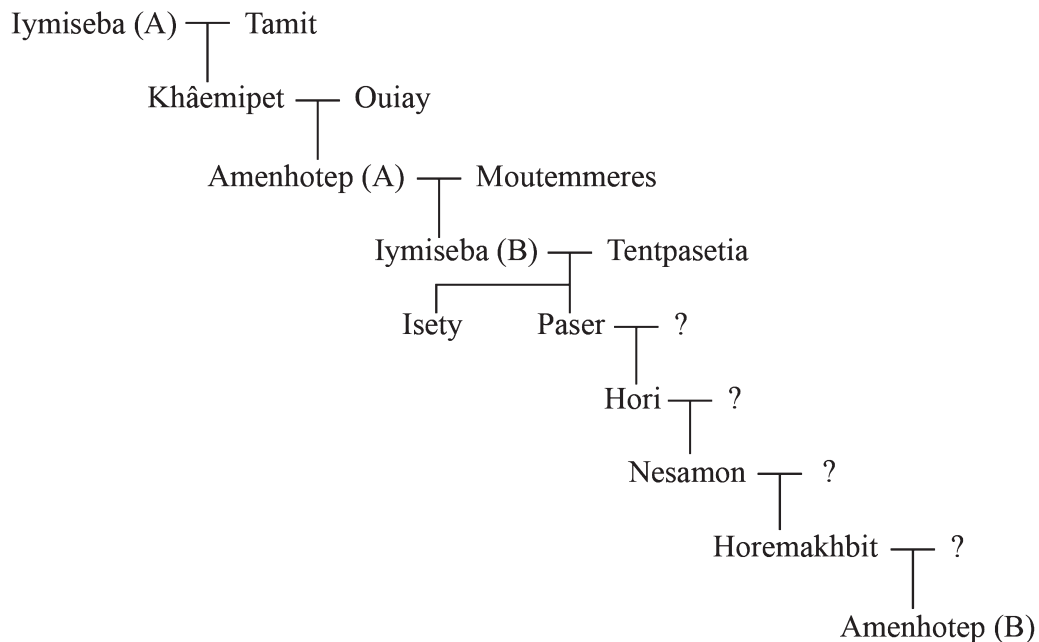


Fig. 2. Généalogie d'Horemakhbit.

Les titres de « supérieur de l'autel » et de « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » permettent d'identifier le prêtre-*ouâb* Horemakhbit³¹ avec le propriétaire du

³¹ K. Jansen-Winkeln, *Inschriften der Spätzeit. Teil I: Die 21. Dynastie*, 2007, p. 259, n° 155. Le nom de ce personnage est écrit de manière abrégée, le *m* étant sous-entendu, sur la plaque et sur son cercueil. La graphie complète figure, en revanche, sur les papyrus funéraires, sur les ouchebtis, ainsi que sur le coffret à ouchebtis.

cercueil n° 21779 de l'Ägyptisches Museum de Berlin, répertorié dans le catalogue d'A. Niwinski sous le numéro 37³². La liste complète des titres figurant sur le cercueil est la suivante :

1. « Père divin, aimé d'Amon-Rê, roi des dieux » (*jt-ntr mry n Jmn-R' nswt ntr.w*).
2. « Prêtre-ouâb [d'avant³³] » (*w'b n [h3.t]*).
3. « Prêtre-ouâb » (*w'b*).
4. « Supérieur de l'autel dans Ipet-sout » (*hry h3w.t m Jp.t-s.wt*).
5. « Supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » (*hry sš.w hw.t-ntr n pr-Jmn*).
6. « Supérieur des scribes de(s) temple(s) de tous les dieux et les déesses du Sud et du Nord » (*hry sš.w hw.t-ntr n ntr.w ntr.wt nb.w mhw šm'.w*).

Hormis le titre de « prêtre-ouâb d'avant », tous les autres figurent également sur ses papyrus funéraires³⁴. Des ouchebtis à son nom sont dispersés dans les collections de plusieurs musées³⁵, alors qu'un coffret à ouchebtis est à Berlin³⁶.

Chr. Barbotin a proposé d'identifier ce personnage avec le scribe Horemakhbit mentionné dans deux lettres des archives d'El-Hibeh³⁷. La première figure sur le papyrus Strasbourg 39³⁸, alors que la deuxième, conservée au musée du Louvre (E 25359)³⁹, est probablement une lettre autographe du premier prophète Menkhéperre. Les titres de « père divin et scribe du temple de Celui-du-Camp⁴⁰ » portés par le scribe, toutefois, montrent qu'il s'agit d'un prêtre du temple local d'El-Hibeh⁴¹ et ne permettent pas une identification avec Horemakhbit « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » à Karnak.

³² A. Niwinski, *21st Dynasty Coffins from Thebes. Chronological and Typological Studies (Theben 5)*, 1988, p. 110, n° 37.

³³ La deuxième partie du titre étant lacunaire, J.-Cl. Goyon a proposé de restituer « prêtre-ouâb d'avant » : J.-Cl. Goyon, en collaboration avec M. Chermette et M. Doulat, « Le prêtre "purificateur d'avant d'Amon" à la fin du Nouvel Empire : à propos des fragments du tombeau perdu de Khaemipet ancêtre d'Iymiseba », *Memnonia* 9 (1998), p. 144, n° 27. Ce titre désignait le prêtre-ouâb chargé de porter l'une des barres de portage antérieures de la barque processionnelle, ou du pavois, d'un dieu ou d'un objet de culte.

³⁴ A. Niwinski, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C. (OBO 86)*, 1989, p. 243 (Livre de l'Amdouat) et p. 311 (Livre des Morts).

³⁵ Outre les ouchebtis listés dans Chr. Barbotin, « À propos d'un Ouchehti du M.A.N. », *Antiquités Nationales* 16/17, 1984-85, p. 85-88, il est possible de mentionner la publication récente de ceux du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France : J.-Fr. Aubert – L. Aubert, *Statuettes funéraires égyptiennes du département des Monnaies, Médailles et Antiques*, 2005, p. 114-115, n°s 39 et 40.

³⁶ *ÄgInscr.*, II, p. 332-333.

³⁷ Chr. Barbotin, *op. cit.*, p. 87-88.

³⁸ K. Jansen-Winkel, *Inschriften der Spätzeit. Teil I: Die 21. Dynastie*, 2007, p. 203-204, n° 36.

³⁹ *Ibid.*, p. 204-205, n° 37.

⁴⁰ Il s'agit d'une forme locale d'Horus : D. Lefèvre, « La forteresse d'el-Hibeh : papyrus inédits de la XXI^e dynastie », *BSFE* 165 (2006), p. 40 et n. 34.

⁴¹ K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 259, n° 155 ; D. Lefèvre, *op. cit.*, p. 39-40 ; M. Müller, « The "el-Hibeh"-Archive: Introduction & Preliminary Information », dans G. P. F. Broekman – R. J. Demarrée – O. E. Kaper (éd.), *The Libyan Period*

La carrière sacerdotale d'un fils d'Horemakhbit, Amenhotep (B), qui hérita des fonctions de son père⁴², est attestée par plusieurs documents : le musée du Louvre conserve ses cercueils⁴³, alors que son papyrus funéraire est à Berlin⁴⁴. Ses ouchebtis, avec ceux de son père, furent apportés en France par Fr. Cailliaud⁴⁵ : à l'origine conservés au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France, ils sont aujourd'hui au musée du Louvre (AF 12038) et au musée Dobrée de Nantes (1321)⁴⁶. C'est d'ailleurs grâce aux inscriptions sur ces ouchebtis que la filiation est avérée⁴⁷. Ces documents ne donnent cependant aucune indication concernant la progéniture d'Amenhotep (B) qui, à l'heure actuelle, est le dernier personnage attesté pour cette famille⁴⁸.

Iymiseba, fils d'Amenhotep (A) et haut intendant durant le règne de Ramsès IX⁴⁹, est le deuxième connu pour cette famille à porter ce nom : il sera donc indiqué ici comme Iymiseba (B). Propriétaire de la TT 65⁵⁰ (usurpée à Nebamon, fonctionnaire probablement durant le règne d'Hatchepsout), ce personnage est par ailleurs connu grâce à une inscription à son nom, précédemment mentionnée, gravée sur la face ouest du chemisage de

in Egypt. Historical and Cultural Studies into the 21st – 24th Dynasties: Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007, 2009, p. 253-254, 257.

⁴² K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 256, n° 144.

⁴³ A. Niwinski, *21st Dynasty Coffins from Thebes. Chronological and Typological Studies (Theben 5)*, 1988, p. 164, n° 329 ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 256, n° 144 ; G. Lefebvre, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI^e dynastie*, 1929, p. 202-204. Il est important de signaler que ces cercueils ont été erronément attribués par certains auteurs à Amenhotep (A) père d'Imiseba (B) : G. Legrain, « Le logement et transport des barques sacrées et des statues des dieux dans quelques temples égyptiens », *BIFAO* 13 (1917), p. 22-23 et M. Dewachter, « Les "premiers fils royaux d'Amon". Compléments et remarques », *RdE* 35 (1984), p. 86 et n. 18.

⁴⁴ A. Niwinski, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C. (OBO 86)*, 1989, p. 244 ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 256, n° 144.

⁴⁵ J.-Fr. Aubert – L. Aubert, *op. cit.*, p. 115.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 175 et 177. Un autre ouchebti se trouve à Lyon : M. Gabolde – C. Grataloup, *Les réserves de pharaon. L'Égypte dans les collections du musée des Beaux-Arts de Lyon* (cat. d'exp. Lyon, musée des Beaux-Arts, 15 décembre 1988), 1988, p. 28-29, n° 8.

⁴⁷ G. Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, 1894, p. 27 et n. 4.

⁴⁸ Il est intéressant de remarquer que la fonction de « supérieur des scribes du temple d'Amon » passe par la suite, dès le règne d'Osorkon l'Ancien, à la famille de Nesperamon : Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite (BdE 160)*, 2014, p. 247. Rappelons également, dans la première moitié de la XXII^e dynastie, l'existence d'un Amenhotep fils d'Amenmès et « supérieur des scribes du temple d'Amon » qui pourrait être un descendant (même fonction, même nom) d'Amenhotep (B) fils d'Horemakhbit : Fr. Payraudeau, *op. cit.*, p. 249, fig. 69 et p. 416, n° 18.

⁴⁹ Pour l'ensemble de ses titres : T. A. Bács, « First Preliminary Report on the Work of the Hungarian Mission in Thebes in Theban Tomb N° 65 (Nebamun/Imiseba) », *MDAIK* 54 (1998), p. 52 et n. 22.

⁵⁰ PM I², 129-132 ; *KRI* VI, 544, 6-553, 15. La tombe est encore inédite. Une présentation préliminaire figure dans T. A. Bács, « First Preliminary Report on the Work of the Hungarian Mission in Thebes in Theban Tomb N° 65 (Nebamun/Imiseba) », *MDAIK* 54 (1998), p. 49-64. Pour une discussion sur son architecture et son programme décoratif : *id.*, « The last New Kingdom tomb at Thebes: The end of a great tradition ? », *BMSAES* 16 (2011), p. 1-46 et *id.*, « Art as material for later art: the case of the Theban Tomb 65 », dans W. V. Davies (éd.), *Colour and Painting in Ancient Egypt*, 2001, p. 94-100. Des clichés des scènes décorant les parois de la tombe ont été publiés dans : *id.*, « Theban Tomb 65: the Twentieth Dynasty decoration », *EA* 21 (2002), p. 21-24. Les relevés faits par Norman et Nina De Garis Davies sont consultables en ligne sur le site du Griffith Institute : http://www.griffith.ox.ac.uk/gri/4TT65_intro.html (dernier accès : 21 septembre 2015).

l'obélisque nord de la Ouadjyt du temple d'Amon à Karnak⁵¹. L'achèvement de la tombe ayant vraisemblablement eu lieu en l'an 9 de Ramsès IX⁵², sa mort doit donc être survenue probablement aux alentours de cette date⁵³. Comme son descendant Horemakhbit, Iymiseba (B) exerça les fonctions de « prêtre-*ouâb* », de « supérieur de l'autel », ainsi que de « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon ». Un de ses titres, en lacune sur les inscriptions de sa tombe, a été restitué comme « prêtre-*ouâb* d'avant d'Amon-Rê roi des dieux » (*w' b n ḥ3.t n Jmn-R' nswt ntr.w*) par J.-Cl. Goyon⁵⁴.

Dans une scène de cortège décorant la salle transversale de son monument funéraire, Iymiseba (B) est représenté avec plusieurs membres de sa famille, chacun étant désigné par son nom et ses titres. La longue inscription accompagnant la scène est la source principale pour la reconstitution de la généalogie de ce personnage et permet de remonter de trois générations au sein de cette famille, jusqu'au règne de Ramsès III⁵⁵. C'est grâce à ce document que nous apprenons que l'épouse d'Iymiseba (B) s'appelait Tentpasetia et qu'elle était « chanteuse d'Amon-Rê »⁵⁶, titre qui, comme nous le verrons, est détenu par toutes les femmes de cette famille. La scène de cortège étant en partie perdue, de la descendance d'Iymiseba (B) n'était connue, jusqu'à présent, qu'une fille, Isety⁵⁷ : grâce à la généalogie inscrite sur la plaque, nous savons maintenant que le fils Paser, prêtre-*ouâb*, hérita de son père les fonctions de « supérieur de l'autel » et de « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon ».

Le père d'Iymiseba (B), Amenhotep (A), mentionné sur la plaque, figure également parmi les membres de la famille dans la scène de cortège de sa tombe : ici, il est désigné comme « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon dans Ipet-sout » et est accompagné par sa femme Moutemmeres, « chanteuse d'Amon-Rê »⁵⁸.

La généalogie inscrite sur la plaque s'arrête à cette génération : pour connaître l'identité du père et du grand-père d'Amenhotep (A) nous devons nous tourner vers les inscriptions de la TT 65 : ici, Khâemipet, père d'Amenhotep (A), est désigné, à l'instar de ses descendants, comme « supérieur des scribes du temple d'Amon-Rê, roi des dieux dans Ipet-sout », alors que sa femme Ouiay porte le titre de « chanteuse d'Amon-Rê »⁵⁹. Iymiseba (A), père

⁵¹ *Supra*, n. 23.

⁵² T. A. Bács, « A Note on the Divine Adoratrix Isis, daughter of Ramesses VI », *GM* 148 (1995), p. 9-10.

⁵³ *Id.*, « Art as material for later art: the case of the Theban Tomb 65 », dans W. V. Davies (éd.), *op. cit.*, 2001, p. 94.

⁵⁴ J.-Cl. Goyon, en collaboration avec M. Chermette et M. Doulat, « Le prêtre "purificateur d'avant d'Amon" à la fin du Nouvel Empire : à propos des fragments du tombeau perdu de Khaemipet ancêtre d'Iymiseba », *Memmonia* 9 (1998), p. 149-150.

⁵⁵ M. L. Bierbrier, *The Late New Kingdom in Egypt (c. 1300-664 B.C.)*, p. 14-18.

⁵⁶ *KRI* VI, 545, 11-13.

⁵⁷ *KRI* VI, 546, 13.

⁵⁸ *KRI* VI, 545, 13-14.

⁵⁹ *KRI* VI, 546, 1-2. Le nom d'un Amenemopet, fils d'Iymiseba et scribe du Trésor d'Amon, est attesté sur deux cercueils du Metropolitan Museum (MMA 17.2.7 a-b). Selon M. Bierbrier, il pourrait s'agir d'un fils d'Iymiseba (A) ou d'Iymiseba (B) :

de Khâemipet, était un *idénou* du Trésor du domaine d'Amon dans Ipet-sout » et son épouse Tamit une « chanteuse d'Amon-Rê »⁶⁰.

Bien que la localisation de la tombe de Khâemipet ne soit pas connue, un certain nombre de blocs issus de son monument funéraire ont été découverts à l'intérieur de la TT 134⁶¹. Il est également mentionné sur une stèle de donation de l'an 2 de Ramsès III, trouvée à Médamoud, comme « gardien des scribes du domaine d'Amon-Rê, roi des dieux⁶² » avec son père Iymiseba (A) « gardien des scribes, *idénou* du Trésor du domaine d'Amon-Rê, roi des dieux »⁶³.

À ce dernier doit probablement être rattaché un montant de porte au nom d'un Iymiseba, fils d'un « *idénou* du Trésor du maître du Double Pays dans le domaine d'Amon », découvert dans la tranchée de fondation d'un bâtiment à Karnak-Est datant des ^v^e-^{iv}^e siècles⁶⁴. D. Redford a proposé une identification avec Iymiseba (B) sur la base du contexte stratigraphique de la découverte⁶⁵ ; cependant, aucun monument n'indique qu'Iymiseba (B) ait exercé la fonction d'« *idénou* du Trésor », titre qui ne figure pas dans la liste, pourtant détaillée, de ses fonctions dans la TT 65. Comme il a déjà été observé⁶⁶, il est donc plus pertinent d'attribuer cet élément architectural à Iymiseba (A), lequel pourrait avoir hérité le titre de son père et ne pas l'avoir transmis à son fils Khâemipet⁶⁷.

En considérant les fonctions exercées par les membres de cette famille, il est possible de constater que les liens avec le Trésor d'Amon dont témoigne le titre d'« *idénou* du Trésor » d'Iymiseba (A) ne sont pas maintenus à la génération suivante, Khâemipet ayant hérité de son père seulement la fonction de « gardien des scribes »⁶⁸. Outre ce titre, Khâemipet est

M. L. Bierbrier, *op. cit.*, p. 14-15. Néanmoins, la datation de ces cercueils du début de la XXII^e dynastie ne permet pas de retenir cette hypothèse et incite plutôt à considérer Amenemhopet fils d'Iymiseba comme appartenant à une autre branche de la famille : Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite (BdE 160)*, 2014, p. 404, n° 1 et p. 414, n° 15.

⁶⁰ KRI VI, 546, 1-2.

⁶¹ M. Chermette, « Fragments du tombeau perdu de Khâemipet, ancêtre de Iymiseba, à Thèbes-Ouest », *Memnonia* 10 (1999), p. 145-160.

⁶² *S3w s3.w n pr Jmn-R' nswt ntr.w.*

⁶³ *S3w s3w jdnw n pr-hd n pr Jmn-R' nswt ntr.w.* KRI V, 227 ; K. A. Kitchen, « A Donation Stela of Ramesses III from Medamud », *BIFAO* 73 (1973), p. 193-200. Sur la stèle Iymiseba (A) est qualifié d'« Osiris », ce qui indique qu'il était déjà mort en l'an 2 de Ramsès III.

⁶⁴ D. B. Redford, « Excavation at the Kom el-Ahmar, Karnak, 1985 », dans S. Schoske (éd.), *Akten des vierten Internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985, Band 2 (SAK 2)*, 1989, p. 263 et pl. 33 ; *id.*, *The Akhenaten Temple Project. Vol. 3: The Excavation of Kom el-Ahmar and Environs*, 1994, p. 8 et pl. CII.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 263.

⁶⁶ M. Chermette, *op. cit.*, p. 156.

⁶⁷ Un document ultérieur doit être rattaché à cette famille : il s'agit d'une petite pièce en bois, appartenant à une collection privée, dont l'inscription gravée sur une des faces mentionne un Iymiseba et un Amenhotep fils de Penmaât. Il a été supposé qu'il puisse s'agir d'une mention du père d'Iymiseba (A), Amenhotep fils de Penmaât, mais l'inscription est trop lacunaire pour qu'on ait la certitude de cette filiation : Ch. C. Van Siclen III, « Ramesside Varia III. A Relief of the Royal Messenger Wadjmose. IV. A New Document Pertaining to the Imiseba Family », *VarAeg* 8/1 (1992), p. 55-56 et fig. 2.

⁶⁸ Il est possible qu'Iymiseba (A) ait transmis le titre d'« *idénou* du Trésor » à un frère de Khâemipet.

également « prêtre-*ouâb* d'avant »⁶⁹ : or, il a été remarqué que cette fonction, acquise au début d'une carrière, permettait de progresser dans la hiérarchie de l'administration sacerdotale dans le domaine « de gestion et de répartition de l'offrande divine »⁷⁰. C'est donc en vertu de ce titre que Khâemipet semble avoir pu, par la suite, accéder aux fonctions de « supérieur de l'autel » et de « supérieur des scribes ». Le même avancement de carrière à partir du titre de « prêtre-*ouâb* d'avant » semble avoir concerné, quelques générations plus tard, Horemakhbit⁷¹.

Les titres de « supérieur de l'autel » et de « supérieur des scribes » attribués à Khâemipet restent l'apanage de cette famille durant les générations successives, ayant été détenus par son fils Amenhotep (A) et ses descendants Iymiseba (B), Paser, Nesamon, Horemakhbit et Amenhotep (B). Seul Hori, fils de Paser, semble avoir été exclu des fonctions de ses prédécesseurs, ayant exercé la charge de « chef de l'eau du domaine d'Amon ». Cela pourrait indiquer que les deux fonctions ont été héritées par un frère d'Hori, avant de retourner aux membres de cette branche familiale à la génération suivante⁷².

Considérations sur la fonction de la plaque

Après avoir passé en revue les données relatives à la famille d'Horemakhbit, il faut maintenant essayer de comprendre quelle était la fonction de cet objet pour lequel, à notre connaissance, aucun parallèle n'est attesté à l'heure actuelle.

La difficulté principale à laquelle se heurtent les tentatives d'interprétation est l'incertitude qui subsiste concernant la lecture du signe qui indique l'action accomplie par Horemakhbit : elle empêche de saisir assurément la nature de cet acte ainsi que la relation qui lie ce prêtre au premier prophète Menkheperre. Néanmoins, les autres renseignements fournis par la plaque permettent un certain nombre d'observations.

Tout d'abord, il est possible de constater que la représentation du pieu sacré d'Amon, à laquelle est entièrement consacrée une des deux faces de l'artefact, occupe une place éminente sur le document. Ensuite, l'inscription sur le revers associe deux personnages :

⁶⁹ M. Chermette, *op. cit.*, p. 148, 151 et fig. 2 (bloc n° 13).

⁷⁰ J.-Cl. Goyon, en collaboration avec M. Chermette et M. Doulat, « Le prêtre "purificateur d'avant d'Amon" à la fin du Nouvel Empire : à propos des fragments du tombeau perdu de Khaemipet ancêtre d'Iymiseba », *Memnonia* 9 (1998), p. 150.

⁷¹ *Supra*, n. 33.

⁷² À propos des carrières des membres de cette famille, voir également : M. Chermette, « Fragments du tombeau perdu de Khâemipet, ancêtre de Iymiseba, à Thèbes-Ouest », *Memnonia* 10 (1999), p. 154-156. L'écart entre Khâemipet, attesté en l'an 2 de Ramsès III et Horemakhbit, contemporain de Menkheperre, est égal à six générations. En considérant une durée générationnelle comprise entre 25 et 30 ans, cet écart serait égal à 150-180 ans (Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite* [BdE 160], 2014, p. 112-115), ce qui correspond aux chronologies habituellement adoptées pour cette époque, à l'opposé de ce qui est proposé par la *New Chronology* : Fr. Payraudeau, *op. cit.*, p. 9-18.

le premier, de haut rang, est Menkhéperrê, fils de Pinedjem I^{er} et d'Henouttaouy, dont le long pontificat se situe entre la deuxième moitié du XI^e et le tout début du X^e siècle (vers 1046-996 av. J.-C.)⁷³ ; le deuxième, Horemakhbit, bien que de rang subalterne, occupe néanmoins une place majeure dans l'administration sacerdotale du temple d'Amon. La représentation de la barque *Ouserhat*, enfin, évoque les fêtes thébaines pendant lesquelles avait lieu une procession fluviale (Fête d'Opet, Belle Fête de la Vallée...). Cependant, dans la mesure où aucun détail ne permet de reconnaître une célébration en particulier, il est possible que cette figuration veuille faire génériquement allusion aux navigations fluviales du dieu.

Au vu de ces éléments, on peut tout d'abord se demander si la plaque commémore un événement spécifique en lien avec le pieu sacré d'Amon et les sorties processionnelles de ce dieu ayant demandé la participation d'Horemakhbit. L'importance de cet acte serait alors soulignée par le fait que, dans l'inscription, les titres de ce dernier sont détaillés et que sa généalogie est indiquée sur cinq générations⁷⁴. La mention du premier prophète d'Amon Menkhéperrê, d'ailleurs, rappellerait que c'est sous son autorité, ou à la suite de sa demande, que cet acte aurait été accompli. La plaque pourrait dès lors commémorer, par exemple, la réfection d'un pieu sacré utilisé dans le cadre des processions fluviales d'Amon et dont Menkhéperrê serait le commanditaire et Horemakhbit l'exécuteur⁷⁵. Dans ce cas, la tâche confiée à ce dernier serait tout à fait cohérente avec ses fonctions : dans la mesure où Horemakhbit tenait un rôle important lors des sorties processionnelles du dieu, en tant que « prêtre-*ouâb* d'avant d'Amon », il est plausible que le premier prophète ait pu faire appel à lui pour réaliser une nouvelle enseigne⁷⁶. Horemakhbit aurait alors fait graver la plaque dans le but de commémorer la tâche prestigieuse qu'on lui confiait et de rappeler ses nobles origines en donnant la liste de ses ancêtres qui, presque tous, avaient occupé les mêmes fonctions.

⁷³ Pour le pontificat de Menkhéperrê : H. Kees, *Die Hohenpriester des Amun von Karnak von Herihor bis zum Ende der Äthiopenzeit* (*PdÄ* 4), 1964, p. 47-54 ; K. Jansen-Winkel, « Dynasty 21 », dans E. Hornung – R. Krauss – D. A. Warburton (éd.), *Ancient Egyptian Chronology* (*HdO* 83), 2006, p. 224-225, 228-233 ; J. Lull, « Beginning and End of the High Priest of Amun Menkheperre », dans G. P. F. Broekman – R. J. Demarrée – O. E. Kaper (éd.), *The Libyan Period in Egypt. Historical and Cultural Studies into the 21st – 24th Dynasties: Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007*, 2009, p. 241-249.

⁷⁴ Pour l'apparition, à partir de la fin du Nouvel Empire, de longues généalogies de prêtres visant à légitimer leurs charges en vertu du statut des ancêtres, cf. Fr. Jamen, « Les quatrièmes prophètes d'Amon au tournant du I^{er} millénaire av. J.-C. À propos de la famille d'*Jmn-ms* (P. Boulaq 9) », *BIFAO* 111 (2011), p. 229-230 et Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite* (*BdE* 160), 2014, p. 108-112.

⁷⁵ À ce propos, il est utile de rappeler la réfection de l'*Ouserhat* sous le pontificat d'Hérihor qui est à l'origine du voyage d'Ounamon, prêtre du temple d'Amon à Thèbes, chargé d'aller chercher à Byblos le bois nécessaire à la construction de la nouvelle barque : H. Goedicke, *The Report of Wenamun*, 1975, p. 17 et suiv. ; voir également R. de Spens, « Droit international et commerce au début de la XXI^e dynastie. Analyse juridique du rapport d'Ounamon », dans N. Grimal – B. Menu, *Le commerce en Égypte ancienne* (*BdE* 121), 1998, p. 106-108.

⁷⁶ Un lien entre l'administration de l'autel d'Amon et les sorties processionnelles de ce dieu, d'ailleurs, existe déjà à la XVIII^e dynastie, quand les « chefs de l'autel » sont souvent des « porteurs à l'avant d'Amon » (*rnn n ḥ3.t*) : M. Dewachter, « Les "premiers fils royaux d'Amon". Compléments et remarques », *RdE* 35 (1984), p. 85-86.

Néanmoins, il est important de souligner que l'inscription ne mentionne aucune date, comme on pourrait s'y attendre pour un document commémorant un événement spécifique. D'autre part, il est possible que la réfection du pieu sacré ait aussi été enregistrée ailleurs, sur un ou plusieurs documents de nature administrative et datés qui ne nous sont pas parvenus. Horemakhbit, de son côté, aurait pu faire réaliser parallèlement la plaque commémorant l'événement et destinée à être conservée dans le temple ou, plus probablement, dans le Trésor d'Amon, comme témoignage du lustre acquis dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales.

Une deuxième interprétation peut être envisagée. L'association de deux personnages de rangs différents dans la réalisation d'un même acte se retrouve dans deux catégories spécifiques de documents : les stèles de donation et les bronzes de donation⁷⁷.

Les premières, érigées en marge des champs agricoles afin d'en marquer les limites, font état de donations de terres, confiées par un roi, ou un particulier, à un gérant⁷⁸. Ce dernier⁷⁹ est souvent un prêtre, un père divin, un prophète de la divinité concernée par la donation ou une personne de rang subalterne telle qu'un jardinier, un musicien ou un portier du temple⁸⁰.

Le deuxième groupe de documents évoqué est constitué par des statuettes en bronze représentant un dieu⁸¹. L'inscription habituellement gravée sur le socle donne le nom et les épithètes de la divinité représentée, ainsi que la liste des bénéfices accordés par celle-ci au bénéficiaire, dont le nom est indiqué en dernier. Certaines de ces inscriptions présentent toutefois, après le nom du bénéficiaire, la formule *dj(t)*⁸² *m-dj-n*, *dj(t) n* ou encore *dj(t)* tout court, suivie d'un nom, souvent accompagné d'une filiation⁸³. Ce second personnage est toujours de rang modeste (portier, musicien, membre subalterne du personnel du temple). La formule introduisant son nom a été interprétée de deux manières différentes : soit comme « donné à⁸⁴ », désignant ainsi le donataire, à qui la statuette a été confiée par le

⁷⁷ O. Perdu, communication personnelle.

⁷⁸ L'étude de ces documents menée par D. Meeks a concerné environ cent trente stèles couvrant la période comprise entre la XVII^e dynastie et la fin de la XXVI^e ; à l'intérieur de ce corpus, les données les plus pertinentes ont été fournies par les stèles du Delta datant d'entre la XXII^e et la XXVI^e dynastie : D. Meeks, « Les donations aux temples dans l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C. », dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East, Proceedings of the International Conference organised by the Katholieke Universiteit Leuven from the 10th to the 14th of April 1978* (OLA 6), 1979, p. 605-687. Les inscriptions figurant sur ces stèles utilisent un formulaire assez standardisé : après la date, la donation est évoquée par les verbes *rdj* « donner », employé dans l'acception juridique de « faire une donation », « transmettre » ou *hnk* « offrir », suivis par le mot *3h.t* « champs » et l'indication de la superficie : *ibid.*, p. 624-625.

⁷⁹ Le nom du gérant est habituellement introduit par des prépositions telles que : *r-ht* « (placé) sous la responsabilité de... », *n-drt/r-drt* « (destiné) à la main de... », ou *m-dr/m-dj* « (confié) à la charge de... » ; plus rarement est utilisée l'expression *jj hrꜣs* « elle (= la donation) vient à elle (= le donataire) » : *ibid.*, p. 644-645.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 645.

⁸¹ Les pièces datées remontent toutes à l'époque saïte : H. De Meulenaere, « Bronzes égyptiens de donation », *BMAH* 61 (1990), p. 63-81.

⁸² Participe passé passif de *rdj*.

⁸³ *Ibid.*, p. 63.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 73.

bénéficiaire (de manière similaire au système mis en place par les stèles de donation), soit comme « donné par⁸⁵ » indiquant alors celui qui l'a faite consacrer (donneur) pour le bénéficiaire.

En reconsidérant l'inscription de la plaque à la lumière de ces éléments, il est donc possible que le rapport existant entre Menkhéperrê et Horemakhbit présente des affinités avec celui qui existait entre le donateur et le donataire/gérant des stèles de donation et entre le bénéficiaire et le donataire/donneur des bronzes. Sur la base de la contribution de Fr. Colin sur les bronzes de donation, il faudrait alors comprendre, dans le passage de la plaque, *jnt n* « apporté par » Horemakhbit⁸⁶ à la place du verbe *rdj* employé systématiquement sur les bronzes de donation.

L'objet pourrait alors être considéré comme un artefact consacré par Horemakhbit à la suite d'un bénéfice (de nature économique, telle une donation de terre ?) élargi par Menkhéperrê au pieu sacré.

Deux éléments s'opposent cependant à l'instauration d'un parallélisme exact entre la plaque et les bronzes de donation : d'une part, l'absence, sur la plaque, de la mention des bénéfices accordés par la divinité – qui sont toujours énoncés sur les statuettes et qui font partie des termes de l'échange entre celle-ci et le donateur⁸⁷ – et, d'autre part, le fait que, à la différence de Menkhéperrê, le donateur des bronzes est généralement une personne extérieure au temple faisant appel, pour la gestion du bienfait, à « un employé du sanctuaire, qui se charge de récompenser le bienfaiteur en faisant consacrer une statuette propitiatoire⁸⁸ ».

Enfin, en raison de sa forme, ainsi que du matériau employé, la plaque n'est pas sans rappeler les tablettes *'wtj* (*Wb* I, 173, 11) et *'nw* (*Wb* I, 187, 14) : en bois ou en métal, elles étaient habituellement employées comme support d'écriture pour des textes liturgiques, religieux, comptables, administratifs, ou pour des inventaires de matériel culturel⁸⁹. Parfois

⁸⁵ Fr. Colin, « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert libyque). Autour d'un bronze de donation inédit », dans W. Clarysse – A. Schoors – H. Willems (éd.), *Egyptian Religion: the Last Thousand Years, Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* (OLA 84), 1998, p. 346-349.

⁸⁶ Le *n* n'exprimerait pas le datif, mais introduirait l'agent du participe passif : Fr. Colin, *op. cit.*, p. 348. Selon cet auteur, la consécration des bronzes de donation était une conséquence d'une donation de terre ou d'un bénéfice élargi par le donateur : « le gérant assure concrètement la protection rituelle du donateur (...) en faisant consacrer sur les lieux du culte une statuette propitiatoire dont le texte gravé dans le bronze garantit perpétuellement que la divinité "lui donne la vie, la santé, la force, ainsi qu'une longue et belle vieillesse". (...) D'autre part, il n'est pas impossible qu'à côté des donations de terres, d'autres dons et services aient été "rémunérés" par la dédicace de l'une ou l'autre de nos statuettes ; autrement dit, il n'est pas certain qu'à chaque "bronze de donation" ait nécessairement correspondu dans l'Antiquité une "stèle de donation" » : *ibid.*, p. 349-350.

⁸⁷ Fr. Colin, *op. cit.*, p. 349-350.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 350.

⁸⁹ P. Vernus « Un hymne à Amon, protecteur de Tanis, sur une tablette hiératique (Caire J.E. 87889) », *RdE* 31 (1979), p. 117-119 et P. Grandet, *Le Papyrus Harris I (BM 9999) (BdE 109/1-2)*, 1994, vol. I, p. 229 (6,5-6,9) et vol. II, p. 29-30, note 129.

elles relatent la liste des dons et des actes pieux accomplis par des particuliers pour une divinité. Rappelons, à ce propos, deux tablettes⁹⁰ d'époque ptolémaïque découvertes à Dendara : les inscriptions gravées sur celles-ci, en démotique et en écriture hiéroglyphique, mentionnent les travaux effectués pour le temple, ainsi que les dons offerts par des particuliers, afin d'en recevoir des bénéfices de la part de la divinité⁹¹. La plaque découverte dans le Trésor peut-elle avoir eu une fonction similaire ? Encore une fois, en raison de l'absence de toute mention – habituellement présente sur ces documents – des bénéfices élargis par la divinité en retour, il nous est difficile d'accepter cette interprétation.

La fonction de la plaque reste ainsi incertaine : d'une part la difficulté de lecture d'un passage de l'inscription et, d'autre part, le manque de parallèles pour cet objet qui demeure, pour l'instant, unique ne permettent pas de trancher parmi les interprétations proposées.

Dans l'attente de découvertes futures qui viendront apporter de nouveaux éléments de réflexion, il nous semble néanmoins important de revenir brièvement sur le contexte de sa découverte. Mise au jour sur le sol de la cour méridionale du Trésor de Chabaka, la plaque gisait au milieu de très nombreux récipients céramiques qui avaient été utilisés à l'intérieur du bâtiment pour le stockage des produits. Cassées, ces poteries avaient été amassées dans cet espace à ciel ouvert en attendant une réutilisation ultérieure, probablement dans le cadre d'activités artisanales ayant lieu dans la cour⁹². Comment expliquer la présence de la plaque dans ce contexte ? Deux possibilités peuvent être envisagées : soit, conservée dans l'une des salles du Trésor, la plaque fut déplacée lors de la désaffectation de l'édifice, lorsque toutes les pièces furent soigneusement vidées, avant d'être abandonnée sur le sol de la cour ; soit, déjà oxydée⁹³, elle fut déposée dans la cour en vue d'une réutilisation ultérieure (refonte ?) quelques temps avant l'abandon de l'édifice.

Dans les deux cas de figure, la plaque devait se trouver à l'origine dans le Trésor d'Amon utilisé au cours de la XXI^e dynastie, situé vraisemblablement au nord du temple, mais dont la localisation exacte est encore inconnue. Elle aurait ensuite été déplacée dans le nouveau Trésor construit par Chabaka vers la fin du VIII^e siècle av. J.-C.

⁹⁰ Dimensions : 57,8 × 22,2 cm et 30,5 × 28 cm.

⁹¹ A. F. Shore, « Votive Objects from Dendera of the Graeco-Roman Period », dans J. Ruffle – G. A. Gaballa – K. A. Kitchen (éd.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, 1979, p. 141-160.

⁹² N. Licitra, *Étude archéologique d'un monument de la XXV^e dynastie à Karnak : le Trésor de Chabaka*, Thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2014, p. 262-265, 415-416.

⁹³ Bien que ce soit très probable, il est impossible d'affirmer que les surfaces de la plaque étaient déjà oxydées lors de la désaffectation du Trésor, dans la mesure où nous ne savons pas dans quelles conditions elle a été conservée au cours des quatre siècles environ qui se sont écoulés entre le pontificat de Menkhéperrê et l'abandon du Trésor de Chabaka. Il a néanmoins été montré que des statuettes en bronze pouvaient se maintenir en bon état pendant deux ou trois siècles : R. S. Bianchi – Chr. Ziegler, *Les bronzes égyptiens. Fondation Gandur pour l'art*, 2014, p. 22.

Résumé / Abstract

Étude d'une plaque en métal datant de la XXI^e dynastie découverte dans le Trésor de Chabaka à Karnak. Les inscriptions et les représentations gravées sur les deux faces de cet objet permettent de reconstituer la généalogie du prêtre Horemakhbit « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » et de s'interroger sur la fonction de cet artefact.

Study of a XXIst dynasty metal plaque discovered in the Treasury of Shabaqo in Karnak. The inscriptions and depictions engraved on both faces of this object make it possible to reconstruct the genealogy of the priest Horemakhbit “header of the scribes of the temple of Amun domaine” and to examine the function of this artifact.



Plaque en alliage cuivreux, avant restauration. Éch. 1/1,5
(clichés © CNRS-CFEETK / L. Moulié).

N. LICITRA, *Une plaque aux noms du premier prophète Menkhéperrê et du prêtre Horemakhbit*



Plaque en alliage cuivreux, après restauration. Éch. 1/1,5
(clichés © CNRS-CFEETK / J. Maucor).

N. LICITRA, *Une plaque aux noms du premier prophète Menkhéperê et du prêtre Horemakhbit*